Termes et Conditions

Opération BLACK + DECKER - Mon Pass Loisirs

1. L'offre, nominative et soumise à conditions, est valable entre le 01/04/2025 et le 31/05/2025 inclus pour l'achat d'un produit de la gamme « Petit Electroménager » composée d'aspirateurs et de balais vapeur, d'un montant supérieur à 69,99€ chez Boulanger pendant la période promotionnelle.

La participation à l'opération « BLACK + DECKER – Mon Pass Loisirs » est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), utilisant une adresse IP française (ci-après le « Participant »). Est exclue de toute participation à l'opération toute personne ayant un lien juridique avec les sociétés Stanley Black & Decker France et TLC Worldwide France et de façon plus générale, toute personne ayant participé directement ou indirectement à l'élaboration de l'opération, ainsi que les membres de sa famille. Ces conditions préalables sont impératives.

La participation à l'opération s'effectue exclusivement par voie électronique sur le site internet de l'opération https://www.blackanddecker-loisirs.com; toute participation sur papier libre ou sous toute autre forme ne sera pas prise en compte.

L'offre est limitée à une participation par famille (résidant dans le même foyer) et par adresse e-mail. L'offre est limitée aux 500 premières participations valides.

- 2. BLACK + DECKER offre de remettre aux 500 premières participations valides de l'offre un lien personnel unique permettant de bénéficier d'un Pass Loisirs valable jusqu'au 31/08/2026. Le Pass Loisirs est composé de 12 activités Loisirs, à raison d'une (1) activité au choix par mois. Chaque activité proposée a un coût unitaire moyen compris entre 15 et 20€, et la valeur totale du Pass peut atteindre jusqu'à 200 euros.
- 3. Pour bénéficier de son Pass Loisirs, le bénéficiaire doit compléter le formulaire de participation en ligne (disponible sur https://www.blackanddecker-loisirs.com) avec :
 - a. Ses coordonnées complètes : civilité, nom, prénom, date de naissance, adresse email.
 - b. La photo de son ticket de caisse.

Dans le cadre de cette opération, le Pass Loisirs est valable jusqu'au 31 août 2026. Afin de répondre aux éventuelles demandes des bénéficiaires, nous conserverons leurs données personnelles jusqu'à trois mois après la date de fin de validité du Pass Loisirs, soit jusqu'au 30 novembre 2026.

Il doit enregistrer sa participation avant le 10/06/2025 23h59 (heure de connexion de France métropolitaine faisant foi, frais de participation et de connexion Internet non remboursés). En participant à l'offre, le bénéficiaire accepte les présents Termes et Conditions.

4. Le bénéficiaire recevra un e-mail contenant un lien personnel unique sous 5 jours ouvrés à compter de la réception de sa participation valide à l'adresse e-mail indiquée lors de sa participation en ligne. Ce lien personnel unique lui permettra d'accéder à la liste des partenaires et des activités disponibles.

Le bénéficiaire est invité à vérifier l'ensemble de ses e-mails, y compris les spams afin de s'assurer de la bonne réception de son lien personnel unique. Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, ne répondant pas aux conditions de l'offre ou enregistrée sur le site de participation à l'opération hors délai, sera considérée comme invalide. Aucune suite ne sera donnée à ces dossiers, un e-mail d'invalidité leur sera envoyé.

- 5. TLC Worldwide France ne sera pas en mesure d'envoyer de lien personnel unique au bénéficiaire si celui-ci communique des informations erronées lors de sa participation en ligne. TLC Worldwide France, BLACK + DECKER, ses commerciaux et/ou distributeurs ne pourront en être tenus pour responsables.
- 6. Toute tentative de fraude de la part d'un participant conduirait TLC Worldwide France et/ou BLACK + DECKER à exclure sa participation. Il ne pourrait alors en aucun cas prétendre au bénéfice de la présente offre ou d'une quelconque compensation. De même, seront considérées comme invalides les adresses de courrier électronique temporaires et/ou anonymes (et notamment les terminaisons de type : youmail.com, youpymail.com, yopmail.com, brefmail.com, mailcatch.com, yopmail.fr, yopmail.net, cool.fr.nf, jetable.fr.nf, nospam.ze.tc, nomail.xl.cx, mega.zik.dj, speed.1s.fr, courriel.fr.nf, moncourrier.fr.nf, monemail.fr.nf, etc.).
- 7. Il est entendu qu'un participant est défini comme une personne physique unique. Par conséquent, toute utilisation d'adresses de courrier électronique différentes pour un même participant sera considérée comme une tentative de fraude entraînant son élimination définitive. Par ailleurs toute fausse adresse ou adresse indiquée sans l'accord du destinataire pourrait entraîner une élimination définitive.
- 8. TLC Worldwide France ne saurait davantage être tenu responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site de l'opération ou à y participer du fait de tout défaut technique ou de tout problèmes liés notamment à l'encombrement du réseau. TLC Worldwide France se réserve le droit d'arrêter ou de suspendre l'opération en cas de fraude ou dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues aux présents Termes et Conditions. Dans ces cas, les messages ayant informé les bénéficiaires d'un gain seraient considérés comme nuls et non avenus et les participants les ayant reçus en seraient informés par email.
- 9. TLC Worldwide France se réserve le droit de ne pas faire parvenir une quelconque dotation à un Participant si celui-ci :
 - a fourni des coordonnées fausses ou erronées lors de sa participation,
 - s'il a participé avec plusieurs comptes ou en usurpant l'identité d'un tiers,
 - s'il a par n'importe quel moyen, réussi à fausser sa participation à l'opération.
- 10. Le Service Consommateurs de TLC Worldwide France est disponible :
 - Par téléphone: 09 71 07 19 53
 (appel non surtaxé prix d'un appel local tarif en vigueur selon votre opérateur ligne active du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30, hors jours fériés)
 - Par e-mail: <u>blackanddecker-loisirs@tlcrewards.com</u>
 (Objet: « Opération BLACK + DECKER Mon Pass Loisirs » / nom et prénom du bénéficiaire).

- 11. Pour bénéficier de son Pass Loisirs, le bénéficiaire doit être en possession d'un lien personnel unique qui lui sera transmis dans l'e-mail qu'il aura reçu. Cet e-mail contiendra les instructions nécessaires à son utilisation. Le lien personnel unique ne pourra être utilisé afin de choisir une activité qu'une fois par mois au maximum.
- 12. Une fois le formulaire de participation validé et le lien personnel unique reçu, le choix pour chacune des douze (12) activités, à raison d'une (1) activité maximum par mois, est définitif. Les informations relatives à l'activité choisie sont inscrites dans l'e-mail reçu. TLC Worldwide France, BLACK + DECKER, ses commerciaux ou distributeurs ne pourront modifier aucun choix d'activité.
- 13. Toute demande additionnelle non comprise dans l'offre (restauration, équipement, durée supplémentaire, etc.) sera à la charge financière exclusive du bénéficiaire de l'offre. De même, pour toute activité non comprise dans cette offre ou toute activité supplémentaire, le consommateur doit payer l'entrée au tarif en vigueur.
- 14. Les activités du Pass Loisirs ne sont pas cumulables entre elles. Chaque activité du Pass Loisirs ne sera valable qu'une fois et pour une seule personne chez le partenaire choisi.
- 15. Le Pass Loisirs et les activités qui le composent sont inchangeables et valables jusqu'au 31/08/2026.
- 16. Le Pass Loisirs n'a pas de valeur monétaire et n'est pas cessible (vente ou revente). Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement en tout ou partie, en espèces et ne peut se cumuler avec une quelconque autre offre promotionnelle.
- 17. Le choix des partenaires a fait l'objet de la plus grande attention pour la qualité des services rendus. Néanmoins, la responsabilité de TLC Worldwide France ni celle de BLACK + DECKER ne saurait être engagée une fois la réservation effectuée avec l'un des partenaires du fait d'erreurs, omissions involontaires de partenaires pour une quelconque raison ou en cas d'incidents.
- 18. Une fois le bon cadeau créé, le choix du partenaire est définitif et le Pass Loisirs est décompté d'une utilisation sur les douze (12) totales. Les coordonnées du partenaire choisi sont inscrites sur le bon cadeau. TLC Worldwide France, BLACK + DECKER, ses commerciaux ou distributeurs ne pourront modifier aucun choix de partenaire et/ou aucun bon cadeau. De même, aucun partenaire n'acceptera un bon cadeau sur lequel figurent le nom et les coordonnées d'un autre partenaire.
- 19. La liste des partenaires est susceptible de varier au cours de l'opération. La liste des partenaires avec leurs coordonnées détaillées est consultable grâce au lien personnel unique reçu par e-mail. TLC Worldwide France s'efforce de tenir à jour la liste des partenaires régulièrement (délai de 2 à 3 jours ouvrés pour la mise à jour). Toutefois TLC Worldwide France ne peut être tenu responsable en cas d'inexactitude d'une information.
- 20. Le bénéficiaire doit prendre rendez-vous par téléphone à l'avance directement avec le partenaire, en spécifiant qu'il est détenteur d'un bon cadeau. Il devra vérifier la disponibilité, les conditions d'accès (par exemple, l'âge ou la taille minimum), et réserver son activité. L'utilisation du bon cadeau ainsi que la date et l'horaire du rendez-vous sont soumis à la disponibilité du partenaire choisi. Quelques activités ne sont ouvertes qu'à certaines périodes de l'année.

- 21. Un seul bon cadeau sera accepté par groupe de réservation et par partenaire pendant toute la durée de l'opération (plusieurs personnes bénéficiaires de l'offre devront utiliser leur bon cadeau séparément chez un même partenaire).
- 22. Le bon cadeau est non cumulable et ne sera valable qu'une seule fois pour une seule personne chez le partenaire choisi. Les bons cadeaux illisibles, abîmés, scannés ou photocopiés ne seront pas acceptés. De même, le bon ne sera pas accepté si le bénéficiaire se présente uniquement avec son e-mail contenant le code cadeau. Le bon cadeau est envoyé au bénéficiaire sous forme de fichier PDF en pièce jointe par e-mail, et celui-ci doit l'imprimer.
- 23. Toute personne supplémentaire devra s'acquitter du tarif en vigueur. Il en sera de même pour toute réservation ultérieure.
- 24. Le bénéficiaire de l'offre doit se conformer aux Termes et Conditions en vigueur chez les partenaires. Ces Termes et Conditions sont disponibles sur la plateforme digitale de participation, elle-même accessible grâce à un QR code disponible chez chacun des participants.
- 25. Le bon cadeau est inchangeable et valable jusqu'au 31/08/2026.
- 26. Les établissements partenaires se réservent le droit de modifier leurs tarifs, horaires et disponibilités promotionnelles au cours de l'opération, notamment lors des jours fériés, des vacances scolaires, ou en cas de fermeture annuelle ou exceptionnelle. Le bénéficiaire est tenu de vérifier ces disponibilités par téléphone. En cas de modification des tarifs par les établissements partenaires, le bénéficiaire pourra être tenu de régler un coût supplémentaire. De plus, si le bénéficiaire choisit d'ajouter un service supplémentaire non inclus dans l'offre initiale, ce service sera à sa charge.
- 27. TLC Worldwide France a organisé son réseau de partenaires en France métropolitaine (Corse incluse) afin de répondre au plus grand nombre de demandes. Néanmoins, TLC Worldwide France ne peut garantir au bénéficiaire la présence, dans la liste des partenaires, d'un partenaire à proximité de son domicile. Par conséquent, en fonction de leurs localisations géographiques, certaines personnes souhaitant bénéficier d'une activité pourraient être amenées à effectuer un déplacement à leur charge.
- 28. Ni BLACK + DECKER, ni TLC Worldwide France, ni ses agents ou distributeurs ne pourront, en aucune manière, être tenus responsables en quoi que ce soit ou mis en demeure d'accorder une quelconque compensation financière au bénéficiaire ou à tout porteur d'un Pass Loisirs et/ ou d'un bon cadeau en cas de :
 - 1. refus d'accepter ce bon par un établissement partenaire,
 - 2. incapacité du porteur du Pass Loisirs et/ou du bon d'utiliser ce dernier,
 - 3. d'erreur sur le contenu du Pass Loisirs et/ou du bon ou de la liste des établissements participants,
 - 4. de pertes, de blessures ou de tous les préjudices éventuels subis par le bénéficiaire survenant dans un établissement participant.

Ces clauses visent à assurer une protection juridique. La satisfaction du client demeure néanmoins primordiale.

Ni BLACK + DECKER, ni TLC Worldwide France, ni ses agents ou distributeurs ne garantissent la qualité ou la disponibilité des services proposés par les établissements participants même si cela entraîne pour le bénéficiaire du Bon des pertes ou dommages.

- 29. L'offre « BLACK + DECKER Mon Pass Loisirs » n'est pas cumulable avec d'autres promotions et avantages des partenaires.
- 30. TLC Worldwide France, ses agents et distributeurs ne remplaceront aucun Pass Loisirs et/ou aucun bon cadeau perdu, supprimé, volé ou endommagé.
- 31. Aucune compensation de quelque sorte que ce soit n'est possible pour cette offre.
- 32. TLC Worldwide France se réserve le droit d'annuler l'offre ou de substituer à cette offre une autre offre de valeur équivalente ou supérieure, sans que le bénéficiaire ne puisse prétendre à une autre compensation, dédommagement de quelque sorte que ce soit, ni contre-valeur en numéraire.
- 33. TLC Worldwide France se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler l'opération en cas de circonstances imprévues et insurmontables. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces modifications.
- 34. Toutes les informations mentionnées dans ce document constituent les Termes et Conditions de l'offre. Le bénéfice de cette offre promotionnelle implique une acceptation préalable sans réserve des Termes et Conditions de l'offre.
- 35. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 dans sa dernière version en vigueur ainsi que le Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 publié au Journal Officiel de l'Union Européenne le 4 mai 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, les informations recueillies sont destinées à TLC Worldwide France en sa qualité de responsable de traitement. TLC Worldwide France prend les mesures conformes à l'état de l'art afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des données, conformément aux dispositions légales précitées. Ces informations seront conservées jusqu'au 31/08/2029 si vous avez coché la case opt-in TLC Worldwide France, sinon vos données seront supprimées à partir du 30/11/2026. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement, de portabilité et d'information concernant vos données personnelles. Afin d'exercer ces droits, nous vous remercions de bien vouloir adresser votre demande auprès de TLC Worldwide France par e-mail à francedata@tlcrewards.com ou par courrier à l'adresse suivante: TLC Worldwide France Mes données personnelles, 92 avenue de Wagram, 75017 Paris.
- 36. Le bénéficiaire est informé du dépôt de Cookies sur son disque dur lors de sa navigation sur le site internet de l'opération « BLACK + DECKER Mon Pass Loisirs ». Un Cookie est une information (petit fichier généralement constitué de lettres et de chiffres) envoyée par un site internet et déposée sur le disque dur du bénéficiaire lors de l'accès au site. Il permet d'enregistrer temporairement des informations relatives à la navigation sur le site. Les Cookies déposés sur le site permettent notamment au bénéficiaire d'avoir accès à des produits et services pour lesquels il a manifesté un intérêt par le biais de publicité ciblée et d'établir des statistiques de fréquentation. Le bénéficiaire autorise par défaut TLC Worldwide France à déposer et stocker des Cookies dans son navigateur à l'occasion de ses visites sur le site. Le consommateur peut à tout moment exprimer et modifier ses souhaits en matière de Cookies.

Il dispose également de la faculté de s'opposer au dépôt en désactivant les Cookies de son navigateur. Pour plus d'information, il peut consulter la clause « Cookies » des Conditions Générales de Prestations de Service de TLC Worldwide France sur www.tlcmarketing.com/france.

- 37. Photos et visuels non contractuels.
- 38. Offre proposée par : Stanley Black & Decker France SAS –société par actions simplifée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 954 507 521.
- 39. Organisateur : TLC Worldwide France 92 avenue de Wagram, 75017 Paris. Toute correspondance concernant la présente offre promotionnelle doit être adressée à cette adresse sous la référence : Opération « BLACK + DECKER Mon Pass Loisirs ».
- 40. Les présents Termes et Conditions sont soumis à la loi française et à la compétence exclusive des juridictions françaises.